



NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/3679
15 octobre 1956
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DU 15 OCTOBRE 1956 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES D'EGYPTE

J'ai l'honneur de porter à votre attention ce qui suit :

Au cours des débats que le Conseil de sécurité a consacrés à la question du canal de Suez, et en particulier pendant la séance que le Conseil a tenue le 13 octobre 1956, plusieurs représentants dont moi-même ont souligné combien il importait de créer une atmosphère propre à faciliter les négociations futures et d'éviter tout ce qui pouvait être de nature à retarder les progrès de ces négociations ou à compromettre leurs chances de succès.

C'est dans cette intention que j'ai accepté, au nom du Gouvernement égyptien, les six principes que le Conseil de sécurité a confirmés par la suite dans sa résolution du 13 octobre 1956; de même, je n'ai pas insisté pour que le Conseil examine immédiatement le point qui figurait au paragraphe 3 de son ordre du jour et qui était ainsi conçu : "Mesures que certaines Puissances, notamment la France et le Royaume-Uni, ont prises contre l'Egypte et qui mettent en danger la paix et la sécurité internationales et sont de graves violations de la Charte des Nations Unies".

C'est pourquoi tous ceux qui sont persuadés que seules des négociations pacifiques permettront de régler la question du canal de Suez ne manquent pas d'éprouver un profond regret et une vive inquiétude lorsqu'ils entendent certains hommes d'Etat haut placés et dotés de grandes responsabilités faire des déclarations comme celle qu'a faite avant-hier le Premier Ministre du Royaume-Uni, Sir Anthony Eden.

Vous vous-rappellerez, Monsieur le Président, que dans sa déclaration le Premier Ministre britannique a annoncé que la Grande-Bretagne continuerait de prendre des mesures d'ordre militaire dans la Méditerranée orientale; il a ajouté : "Nous avons toujours dit que la force est pour nous le dernier moyen auquel nous aurons recours, mais nous ne pouvons l'exclure." Le Premier Ministre a poursuivi en soulignant que la Grande-Bretagne se refusait à déclarer qu'elle n'aurait recours à la force en aucun cas.

Cette déclaration extrêmement regrettable nous rappelle d'autres déclarations dans le même sens que Sir Anthony Eden lui-même et plusieurs autres hommes d'Etat britanniques importants ont faites récemment sur le même sujet.

Non moins regrettable que cette déclaration du Premier Ministre britannique est le fait qu'elle est venue au moment où les Ministres des affaires étrangères de l'Egypte, de la France et du Royaume-Uni avaient déjà reçu pour instructions de leurs gouvernements d'approuver les six principes que le Conseil de sécurité a adoptés par la suite, le 13 octobre 1956.

Il est à peine besoin de souligner que ces déclarations ont des effets néfastes et qu'elles vont à l'encontre des recommandations qui ont été faites devant le Conseil de sécurité en vue d'établir l'atmosphère propre à faciliter le règlement pacifique de la question du canal de Suez par voie de négociations et d'éviter tout ce qui pourrait être de nature à retarder les progrès ou à compromettre les chances de succès de ces négociations.

Cela est d'autant plus vrai que le Gouvernement français et le Gouvernement du Royaume-Uni continuent de prendre des mesures d'ordre militaire et économique ainsi qu'ils avaient commencé à le faire après la nationalisation de l'ancienne Compagnie du canal de Suez.

Les répercussions déplorables de ces déclarations et ces mesures économiques et militaires sur la liberté des négociations envisagées ne sont pas moins graves.

Il convient en outre de noter que, loin de soustraire le canal de Suez à toute politique comme le demande la résolution du Conseil de sécurité, ces déclarations et ces mesures risquent de rejeter cette question dans les remous de la politique.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de la faire distribuer comme document officiel.

Veuillez agréer, etc.

Le Ministre des affaires étrangères d'Egypte
Signé : Mahmoud Fawzi